



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P01 - SARTROUVILLE ES 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
SARTROUVILLE ES 21			
CARRIERES GRE AS 21			
MESNIL ST DENIS AS 21			
MUREAUX OFC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
SARTROUVILLE ES 21		MESNIL ST DENIS AS 21	
CARRIERES GRE AS 21		MUREAUX OFC 21	

Matches	SARTROUVILLE ES 21	MESNIL ST DENIS AS 21	CARRIERES GRE AS 21	MUREAUX OFC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CARRIERES GRE AS 21	MESNIL ST DENIS AS 21	SARTROUVILLE ES 21	MUREAUX OFC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P02 - MANTES VIVONS FOOT 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MANTES VIVONS FOOT 21			
VERSAILLES 78 FC 21			
VOISINS FC 21			
PECQ US 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MANTES VIVONS FOOT 21		VOISINS FC 21	
VERSAILLES 78 FC 21		PECQ US 21	

Matches	MANTES VIVONS FOOT 21	VOISINS FC 21	VERSAILLES 78 FC 21	PECQ US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VERSAILLES 78 FC 21	VOISINS FC 21	MANTES VIVONS FOOT 21	PECQ US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P03 - MONTIGNY LE BX AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MONTIGNY LE BX AS 21			
CONFLANS FC 21			
BOUAFLE FLINS ES 21			
ST GERMAIN FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MONTIGNY LE BX AS 21		BOUAFLE FLINS ES 21	
CONFLANS FC 21		ST GERMAIN FC 21	

<u>Matches</u>	MONTIGNY LE BX AS 21	BOUAFLE FLINS ES 21	CONFLANS FC 21	ST GERMAIN FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CONFLANS FC 21	BOUAFLE FLINS ES 21	MONTIGNY LE BX AS 21	ST GERMAIN FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P04 - POISSY FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
POISSY FC 21			
MARLY LE ROI US 21			
CHATOU AS 21			
VILLENNES ORGEVAL FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
POISSY FC 21		CHATOU AS 21	
MARLY LE ROI US 21		VILLENNES ORGEVAL FC 21	

Matches	POISSY FC 21	CHATOU AS 21	MARLY LE ROI US 21	VILLENNES ORGEVAL FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	MARLY LE ROI US 21	CHATOU AS 21	POISSY FC 21	VILLENNES ORGEVAL FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P05 - TRAPPES ES 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
TRAPPES ES 21			
HOUDANAISE REGION FC 21			
MANTOIS 78 FC 21			
VELIZY ASC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
TRAPPES ES 21		MANTOIS 78 FC 21	
HOUDANAISE REGION FC 21		VELIZY ASC 21	

Matches	TRAPPES ES 21	MANTOIS 78 FC 21	HOUDANAISE REGION FC 21	VELIZY ASC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	HOUDANAISE REGION FC 21	MANTOIS 78 FC 21	TRAPPES ES 21	VELIZY ASC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P06 - FONTENAY LE FLEURY FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
FONTENAY LE FLEURY FC 21			
PLAISIROIS FO 21			
CHESNAY 78 FC 21			
BOUGIVAL FOOT 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
FONTENAY LE FLEURY FC 21		CHESNAY 78 FC 21	
PLAISIROIS FO 21		BOUGIVAL FOOT 21	

Matches	FONTENAY LE FLEURY FC 21	CHESNAY 78 FC 21	PLAISIROIS FO 21	BOUGIVAL FOOT 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	PLAISIROIS FO 21	CHESNAY 78 FC 21	FONTENAY LE FLEURY FC 21	BOUGIVAL FOOT 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P07 - NEAUPHLE PONT RC 78 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
NEAUPHLE PONT RC 78 21			
CLAYES S/BOIS USM 21			
MAUREPAS AS 21			
VERNEUIL US 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
NEAUPHLE PONT RC 78 21		MAUREPAS AS 21	
CLAYES S/BOIS USM 21		VERNEUIL US 21	

Matches	NEAUPHLE PONT RC 78 21	MAUREPAS AS 21	CLAYES S/BOIS USM 21	VERNEUIL US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CLAYES S/BOIS USM 21	MAUREPAS AS 21	NEAUPHLE PONT RC 78 21	VERNEUIL US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P08 - BAILLY NOISY SFC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BAILLY NOISY SFC 21			
ROSNY CSM 21			
FEUCHEROLLES USA 21			
BUC FOOT AO 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
BAILLY NOISY SFC 21		FEUCHEROLLES USA 21	
ROSNY CSM 21		BUC FOOT AO 21	

Matches	BAILLY NOISY SFC 21	FEUCHEROLLES USA 21	ROSNY CSM 21	BUC FOOT AO 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	ROSNY CSM 21	FEUCHEROLLES USA 21	BAILLY NOISY SFC 21	BUC FOOT AO 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P09 - HOUILLES AC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HOUILLES AC 21			
ANDRESY FC 21			
GUYANCOURT ES 21			
VALLEE 78 FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
HOUILLES AC 21		GUYANCOURT ES 21	
ANDRESY FC 21		VALLEE 78 FC 21	

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 21	GUYANCOURT ES 21	ANDRESY FC 21	VALLEE 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ANDRESY FC 21	GUYANCOURT ES 21	HOUILLES AC 21	VALLEE 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P10 - LIMAY ALJ 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
LIMAY ALJ 21			
CHAMBOURCY ASM 21			
HARDRICOURT US 21			
CARRIERES S/S US 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
LIMAY ALJ 21		HARDRICOURT US 21	
CHAMBOURCY ASM 21		CARRIERES S/S US 21	

Matches	LIMAY ALJ 21	HARDRICOURT US 21	CHAMBOURCY ASM 21	CARRIERES S/S US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CHAMBOURCY ASM 21	HARDRICOURT US 21	LIMAY ALJ 21	CARRIERES S/S US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P11 - HOUILLES SO 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HOUILLES SO 21			
BONNIERES FRENEUSE FC 21			
CELLOIS CS 21			
ELANCOURT OSC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
HOUILLES SO 21		CELLOIS CS 21	
BONNIERES FRENEUSE FC 21		ELANCOURT OSC 21	

Matches	HOUILLES SO 21	CELLOIS CS 21	BONNIERES FRENEUSE FC 21	ELANCOURT OSC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	BONNIERES FRENEUSE FC 21	CELLOIS CS 21	HOUILLES SO 21	ELANCOURT OSC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P12 - ST ARNOULT FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ST ARNOULT FC 21			
CHANTELOUP US 21			
BEYNES FC 21			
CROISSY US 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
ST ARNOULT FC 21		BEYNES FC 21	
CHANTELOUP US 21		CROISSY US 21	

Matches	ST ARNOULT FC 21	BEYNES FC 21	CHANTELOUP US 21	CROISSY US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CHANTELOUP US 21	BEYNES FC 21	ST ARNOULT FC 21	CROISSY US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P13 - CONFLANS RACING 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CONFLANS RACING 21			
EPONE USBS 21			
RAMBOUILLET FC 21			
VILLIERS MAHIEU AS 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CONFLANS RACING 21		RAMBOUILLET FC 21	
EPONE USBS 21		VILLIERS MAHIEU AS 21	

Matches	CONFLANS RACING 21	RAMBOUILLET FC 21	EPONE USBS 21	VILLIERS MAHIEU AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	EPONE USBS 21	RAMBOUILLET FC 21	CONFLANS RACING 21	VILLIERS MAHIEU AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P14 - TRIEL AC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
TRIEL AC 21			
VERSAILLES JUSSIEU AS 21			
ECQUEVILLY ESC 21			
MONTESSON US 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
TRIEL AC 21		ECQUEVILLY ESC 21	
VERSAILLES JUSSIEU AS 21		MONTESSON US 21	

Matches	TRIEL AC 21	ECQUEVILLY ESC 21	VERSAILLES JUSSIEU AS 21	MONTESSON US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VERSAILLES JUSSIEU AS 21	ECQUEVILLY ESC 21	TRIEL AC 21	MONTESSON US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P15 - MAISONS LAFFITTE FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAISONS LAFFITTE FC 21			
GARGENVILLE STADE 21			
ACHERES FC 21			
VILLEPREUX FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MAISONS LAFFITTE FC 21		ACHERES FC 21	
GARGENVILLE STADE 21		VILLEPREUX FC 21	

Matches	MAISONS LAFFITTE FC 21	ACHERES FC 21	GARGENVILLE STADE 21	VILLEPREUX FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	GARGENVILLE STADE 21	ACHERES FC 21	MAISONS LAFFITTE FC 21	VILLEPREUX FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P16 - MAGNY 78 FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAGNY 78 FC 21			
ISSOU AS 21			
FOURQUEUX AS 21			
VESINET SCI 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MAGNY 78 FC 21		FOURQUEUX AS 21	
ISSOU AS 21		VESINET SCI 21	

Matches	MAGNY 78 FC 21	FOURQUEUX AS 21	ISSOU AS 21	VESINET SCI 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	ISSOU AS 21	FOURQUEUX AS 21	MAGNY 78 FC 21	VESINET SCI 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U10 - P17 - MESNIL LE ROI AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MESNIL LE ROI AS 21			
VIROFLAY USM 21			
AUBERGENVILLE FC 21			
BUCHELOISE A.S. 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MESNIL LE ROI AS 21		AUBERGENVILLE FC 21	
VIROFLAY USM 21		BUCHELOISE A.S. 21	

<u>Matches</u>	MESNIL LE ROI AS 21	AUBERGENVILLE FC 21	VIROFLAY USM 21	BUCHELOISE A.S. 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VIROFLAY USM 21	AUBERGENVILLE FC 21	MESNIL LE ROI AS 21	BUCHELOISE A.S. 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				